

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

ROCH HACHANA
JEUDI 5 & VENDREDI 6 SEPT. 2013
1^{ER} & 2 TICHRI 5774

CHABBAT PARCHAT
HAZINOU
CHABBAT CHOUVA
SAMEDI 7 SEPT. 2013
3 TICHRI 5774

47^e année

1

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

C'est Roch Hachana !

Roch Hachana, un mot et tout est dit : le si rapide passage du temps, l'espoir qui emplit naturellement une nouvelle année et, surtout, notre grand rendez-vous d'automne avec D.ieu. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : Roch Hachana est comme la porte d'entrée dans un nouveau monde, une ouverture vers ce mois privilégié qu'est celui de Tichri, chargé d'événements spirituels qui rythment nos jours et marquent notre conscience. Pourtant, il faut se garder de limiter la fête à ce rôle d'introduction. Roch Hachana est d'abord bien ce jour où, selon l'expression traditionnelle, « nous couronnons D.ieu comme notre Roi » et, partant, comme celui de l'univers. Quand le son du Choffar retentit dans nos synagogues, c'est à ce « couronnement » que nous procédons. L'idée est bouleversante : ainsi des hommes considèrent que leurs actes – même rituels – ont une telle portée ! Ainsi ils vont jusqu'à croire profondément que le Choffar, comme un cri du cœur, est de nature à percer le ciel ! C'est là, à la fois, la grandeur et l'humilité de la créature humaine, placée par son Créateur au sommet de la création. Et, de fait, d'année en année, le prodige est renouvelé : au son du Choffar, D.ieu accepte de régner encore sur Son monde et, pour cela, de lui donner toujours la force d'exister. Ces quarante-huit heures de Roch Hachana ont donc un poids particulier car ils sont d'essence différente. Ces

quarante-huit heures portent en elles l'année qui commence tout entière. Et elles sont entre nos mains. A nous de les faire vivre et de leur donner leur plein sens. A nous d'en faire des heures de conscience et de joie pour une année d'allégresse et de bonheur. Cette année nous en donne encore une opportunité supplémentaire. Elle s'ouvre non pas par deux jours d'élévation mais bien par trois puisque le Chabbat suivra immédiatement la fête. Cette idée de « trois » dépasse le simple accident de calendrier. On connaît l'enseignement talmudique selon lequel « une corde triplement tressée ne se coupe pas facilement. » C'est dire que l'élévation spirituelle vécue trois jours d'affilée appartient à cette catégorie. Elle présente cette pérennité qui la maintient en nous au-delà de la période où nous l'avons connue. Roch Hachana est ainsi une célébration qui nous fait passer sur un nouveau plan. A l'écoute du Choffar, nous percevons aussi le murmure de notre âme. Alors que s'ouvre l'année 5774, nous savons, avec une certitude sans faille, qu'elle sera belle et chargée des bénédictions que chacun souhaite à tous ceux qui l'entourent et au monde entier. Parce que nous aurons vécu ces jours avec l'intensité qu'ils méritent, puisse cette année amener enfin la concrétisation de notre espoir et de notre attente millénaire : la venue du Machia'h.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Roch Hachana Le son du Choffar

Un roi, lors d'un voyage, traversa une forêt et s'y perdit. C'est alors qu'il rencontra un homme qui le reconnut et le reconduisit hors de la forêt et jusqu'à son palais. Le roi le récompensa de nombreux présents et lui attribua une éminente fonction. Cependant, l'homme commit, un jour, un acte considéré comme une rébellion. Il fut condamné à mort. Avant son exécution, le roi lui accorda une dernière volonté. L'homme dit : « Je demande de pouvoir mettre les vêtements que je portais le jour où j'ai escorté Sa Majesté, perdue dans la forêt. Et je voudrais que Sa Majesté revête également les habits qu'elle portait alors ».

Le roi accéda à cette demande. Quand ils se furent tous deux vêtus des vêtements qu'ils portaient le jour de leur rencontre, le roi s'écria : « Par ta vie, tu t'es sauvé toi-même ! » Et il ordonna qu'on annule l'exécution.

Horaires d'entrée de ROCH HACHANA

PARIS — ILE DE FRANCE

1^{er} soir* mercredi 4/09 : 20h08 • 2^e soir** jeudi 5/09 : après 21h10

Horaires d'entrée de la fête en PROVINCE

	1 ^{er} soir* après	2 ^e soir** après		1 ^{er} soir* après	2 ^e soir** après		1 ^{er} soir* après	2 ^e soir** après
Bordeaux	20.15	21.17	Marseille	19.50	20.50	Nice	19.43	20.43
Grenoble	19.50	20.52	Montpellier	19.56	20.57	Strasbourg	19.46	20.51
Lille	20.08	21.14	Nancy	19.53	20.58	Toulouse	20.06	21.07
Lyon	19.55	20.57	Nantes	20.22	21.25			

* Si vous allumez après le coucher du soleil, faites-le uniquement à partir d'une flamme déjà existante.
** N'allumez pas avant l'heure indiquée. Allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante.

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat HAZINOU

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée*** : 20h 04 • Sortie 21h 09

Horaires d'entrée*** du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	20.11	Marseille	19.46	Nice	19.39
Grenoble	19.47	Montpellier	19.53	Strasbourg	19.42
Lille	20.03	Nancy	19.48	Toulouse	20.02
Lyon	19.51	Nantes	20.18		

à partir du dimanche 1^{er} sept. 2013

Heure limite du Chema : 10h28 Pose des Téléphones : 6h02

*** N'allumez pas après le coucher du soleil. Allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante.
Jeûne (repoussé) de Guedalya : dimanche 8 sept. début : 5h 39 Fin: 20h 58



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr

www.loubavitch.fr

Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONS et les LECS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

Le sens de cette parabole, rapportée par Rabbi Lévi Its'hak de Berditchev, est le suivant : Avant que D.ieu ne donne la Torah à Israël, Il la proposa d'abord à toutes les nations du monde. Mais toutes la refusèrent, à l'exception d'Israël qui accepta le joug des Cieux et accomplit les commandements du Créateur.

Mais maintenant, nous avons transgressé et nous nous sommes rebellés, tout comme l'homme de la parabole. Avec l'arrivée du Jour du Jugement, nous sommes véritablement effrayés. Alors nous sonnons du Chofar pour rappeler celui qui accompagna notre acceptation de la Torah et le couronnement de D.ieu au Mont Sinaï. Ce mérite reste avec nous et D.ieu nous pardonne nos erreurs et nous inscrit immédiatement pour une année de bien et de vie.

Unis avec le Roi

Rien n'est arbitraire dans un nom donné dans la Langue Sainte. Les lettres-mêmes, qui construisent un tel nom, découvrent la nature profonde de ce qui est ainsi nommé. Le nom de la fête du nouvel an, « Roch Hachana » ne signifie pas « le commencement de l'année » mais « la tête de l'année ». Cela signifie que la relation entre Roch Hachana et tous les autres jours de l'année suit le même schéma que la relation entre la tête et tous les autres organes du corps.

Trois dimensions principales marquent cette relation. Tout d'abord, le cerveau contrôle le fonctionnement du corps comme entité, de même que celui de chacun de ses organes particuliers. D'autre part, l'énergie vitale de tous les organes est concentrée dans le cerveau dont chaque composant est lié à un organe précis. Enfin, le cerveau est le siège de la pensée, la faculté humaine supérieure. Notre service divin de Roch Hachana correspond à chacune de ces fonctions. En premier lieu, à Roch Hachana, nous prenons la résolution de progresser dans tous les aspects de l'observance de la Torah et ces décisions prises alors vont influencer la qualité de notre service divin, tout au long de l'année à venir.

De plus, avec Roch Hachana commencent les Dix Jours de Techouva (traditionnellement traduit par « repentir » mais dont le sens réel est « retour »). Puisque la Techouva comprend toutes les autres mitsvot (commandements), elle nous permet de nous faire pardonner les déficiences dans n'importe laquelle des mitsvot.

En dernier lieu, le service divin de Roch Hachana implique un niveau de connexion absolue entre l'homme et D.ieu. Nos Sages nous enseignent qu'à Roch Hachana, D.ieu demande à l'homme : « Accepte-moi comme Roi sur toi », et il est de fait que la souveraineté de D.ieu est un thème majeur du service de Roch Hachana. Cet acte de reconnaissance établit un lien entre l'essence de l'homme et l'essence de D.ieu.

Trois niveaux de relation

Ces trois dimensions de Roch Hachana sont liées aux trois niveaux de notre relation avec D.ieu.

Le premier lien s'établit par l'observance de la Torah. Parce que la volonté de D.ieu est manifeste dans la Torah et ses mitsvot. En les observant, nous lions notre pensée, nos paroles et nos actions avec Lui.

Mais il existe un second lien avec D.ieu, plus profond. Car s'il est vrai que les mitsvot établissent une relation avec Lui, les conditions de cette relation présupposent que l'individu est une entité séparée qui désire se lier avec D.ieu grâce à cette observance. La Techouva, par contre, implique une relation qui attache directement l'homme à D.ieu, sans avoir recours aux mitsvot.

Chacun de nous partage un lien avec D.ieu qui ne dépend en rien de nos actes. C'est pour cette raison que même celui qui n'a pas réussi à établir avec D.ieu une relation par les mitsvot, ou qui a entravé cette relation par sa conduite, est toujours capable de ressentir en lui le désir de Lui revenir.

Et ce désir suscite une réponse de Sa part. Tout comme un père qui aime ses enfants quelle que soit leur conduite, D.ieu maintient, à l'égard de chacun d'entre nous, un attachement qui perdure même lorsque notre attitude semble nous écarter de Lui. Et quand un homme revient vers D.ieu par la Techouva, cet attachement fait surface et sa présence se ressent.

Puisque la Techouva établit une relation plus profonde que l'observance des mitsvot, elle peut compenser toute déficience dans cette observance. Rien ne peut entraver cette profonde relation que nous entretenons avec D.ieu.

Cependant, malgré la profondeur de cette relation, une certaine distance persiste entre l'homme et D.ieu. En fait, c'est ce sentiment d'éloignement de Lui qui motive notre désir de Lui revenir.

Par contre, notre volonté de L'accep-

ter comme Roi exprime l'idée d'un attachement absolu entre l'homme et D.ieu. L'homme n'accepte la souveraineté de D.ieu que parce qu'il ne peut envisager d'autre alternative. Il ne peut concevoir de vivre sans le Roi.

Accepter la souveraineté de D.ieu

Nos Sages nous enseignent que D.ieu demande à l'homme : « Accepte Ma souveraineté et puis accepte Mes décrets ». Le lien que nous établissons avec D.ieu à travers les mitsvot (« Mes décrets ») n'est possible qu'après avoir établi Sa souveraineté. Car l'essence de la Techouva est le regret sur la conduite passée et la ferme résolution d'accomplir, dans le futur, la volonté de D.ieu.

Et tout cela suppose une relation de Maître à sujet.

C'est pourquoi, dans notre service de Roch Hachana nous nous concentrons sur la profondeur de notre relation avec D.ieu, l'acceptation de Sa souveraineté car cela forme le fondement de notre observance des mitsvot et de notre aptitude à faire Techouva.

Un moi profond

Pourquoi notre lien absolu avec D.ieu s'établit-il à travers l'acceptation de Sa souveraineté ? La réponse à cette question réside dans la prise de conscience que profondément, au-delà des facettes extérieures de notre personnalité, le cœur même de notre être est notre âme divine, une « réelle partie de D.ieu En Haut ». Et c'est en couronnant D.ieu que notre potentiel divin intérieur parvient à s'exprimer. Pour donner la parole à la profondeur de notre être, à cette quintessence qui nous définit réellement, il nous faut accepter la souveraineté de D.ieu.

Si bien que c'est en le ressentant profondément, dans chaque fibre de notre être, que nous demandons à D.ieu, dans la prière de Roch Hachana : « Règne sur le monde entier dans Ta gloire ».

Et cette reconnaissance de la royauté de D.ieu hâte l'expression ultime de Sa Souveraineté qui aura lieu à l'Ere de la Rédemption. Alors, D.ieu sera le Roi du monde entier ; et en ce jour, Il sera Un et Son Nom sera Un ». Que cela se réalise dans le futur immédiat !

Mini calendrier des fêtes

- **Yom Kippour** : vendredi 13 au soir et samedi 14 sept.
- **Souccot** : mercredi 18 au soir jeudi 19 et vendredi 20 sept.
- **Chemini Atsérét** : mercredi 25 au soir et jeudi 26 sept.
- **Simhat Torah** : jeudi 26 sept. au soir et vendredi 27 sept.

*Le Beth Loubavitch et ses Institutions Scolaires
souhaitent Chana Tova Oumetouka
à toute la Communauté*



Roch Hachana... même à l'hôpital !

Non seulement mon cœur commençait à se permettre des fantaisies mais la situation était assez grave pour que je doive être hospitalisée. Et à Roch Hachana en plus ! Non seulement je ne pourrais pas aller à la synagogue participer aux prières si poignantes de cette journée mais de plus, je n'aurais pas de visites et je ne pourrais pas accomplir les commandements de la fête ! Bien sûr, D.ieu me pardonnerait – ma vie était en jeu – mais je ne pouvais pas supporter l'idée de devoir me passer de tous les rites associés à ces journées sacrées.

Je découvrais bien vite que l'hôpital avait lui aussi ses rites propres...

- Mon chef de service est également un juif pratiquant ! remarqua l'air de rien la secrétaire aux admissions de l'hôpital Alta Bates de Berkeley en Californie, tout en jetant un coup d'œil sur la ligne où était mentionnée mon « affiliation religieuse ».

Après avoir rempli les papiers d'admission, je pris l'ascenseur jusqu'au sixième étage où mon rythme cardiaque serait surveillé durant trois jours, pendant que j'expérimenterais un nouveau traitement. Je m'approchai du bureau des infirmières pour spécifier mes besoins en matière de liberté religieuse et en me demandant qui s'en soucierait de façon efficace.

- Pour raisons religieuses, je ne peux pas répondre au téléphone dès le coucher du soleil, éteindre ma lumière ou actionner la sonnette d'alarme ! expliquai-je à l'infirmière en chef tout en ressentant l'étrangeté d'une telle situation.

Je n'osai pas évoquer l'allumage des bougies : trop d'oxygène dans l'air environnant...

Elle ne plissa même pas les yeux : « Indiquez seulement les coordonnées des gens que vous souhaitez tenir au courant de votre situation ! dit-elle. Le soir tombé, je mettrai un scotch sur l'interrupteur avec une note explicative. Si vous avez besoin d'une infirmière, vous n'avez qu'à en chercher une dans les couloirs ! ». Apparemment, à l'hôpital de Berkeley, on acceptait la religion de chacun ! Super !

- Heu... A propos des repas... je mange cachère...

- Je vous enverrai une diététicienne !

Et elle le fit ! Une diététicienne juive passa une heure avec moi à noter mes préférences, à concocter des menus tout en évoquant avec nostalgie la cuisine cachère de son enfance. La cuisine de l'hôpital accepta nos demandes mais le plat principal n'arriva jamais chaud, j'ignore pourquoi. Mieux vaut froid que rien du tout, après tout.

Il restait un gros problème : le Chofar. L'aumônier juif de l'hôpital était en vacances mais Rav Yehuda Ferris, l'émissaire du Rabbi de Loubavitch m'avait proposé son aide. Je lui téléphonai. « Bien sûr ! » répondit-il, et je pouvais sentir son sourire à l'autre bout du fil. « Essayez d'obtenir les numéros des chambres des autres patients juifs autour de vous ! » suggéra-t-il. Cela s'avéra difficile pour ne pas dire impossible au regard de la loi puisque les infirmières n'avaient pas le droit de communiquer la religion des patients. Il sonnait donc le Chofar dans ma chambre.

Mais comment ma voisine de chambre, âgée de 87 ans, réagirait-elle ? Elle n'avait rien dit quand ma lumière était restée allumée toute la nuit, mais le Chofar... ?

« Mon voisin est juif ! » me rassura-t-elle. « Je connais Roch Hachana ! Je suis curieuse d'écouter de nouveau le son du... de... la corne de bélier, c'est cela, n'est-ce pas ? »

Effectivement, l'après-midi du premier jour de Roch Hachana, Rav Ferris entra dans ma chambre : avec son chapeau noir et sa redingote dont les coins flottaient au

vent à chacun de ses pas, il ne passait pas inaperçu ; il était accompagné par ses enfants, tous fiers de pouvoir eux aussi apporter de la joie aux malades.

Les nouvelles circulaient rapidement dans l'hôpital. Mon infirmière originaire du Kenya se précipita dans ma chambre : elle avait réussi à entraîner derrière elle une de ses collègues juives, ravie de cet intermède.

Tekia : avec un peu d'imagination, le rabbin semblait sorti tout droit d'un tableau de Chagall. Le son du Chofar était long et plaintif, il résonnait au plus profond de mon être.

Chevarim : des sons plus hachés qui m'emplissaient d'humilité devant

le Créateur.

Teroua : des notes saccadées, au rythme des battements maintenant réguliers de mon cœur. Mon corps tout entier tressaillait devant ces sons majestueux et les larmes coulaient sur mon visage.

Tekia : Maintenant tous ceux qui se tenaient dans la chambre, Juifs et non-Juifs, se tenaient comme au garde à vous, pensifs et sérieux.

Ma chambre d'hôpital avait été transformée en synagogue dont la communauté consistait en une infirmière kenyane, ma voisine de chambre, une infirmière juive et quelques autres passants intrigués par toute cette agitation : la sainteté était palpable.

D.ieu avait dû sourire Lui aussi parce qu'Il m'accorda une très bonne et douce année.

Jane Falk – www.chabad.org.

Traduit par Feiga Lubecki

Comme chaque année,
le **Beth Loubavitch** est à votre disposition
pour procéder gracieusement aux

SONNERIES DU CHOFFAR de Roch Hachana

auprès des personnes âgées,
malades, hospitalisées
ou autres...

N'attendez pas la dernière minute, contactez-nous au **01 45 26 87 60**
pour nous communiquer vos coordonnées



A l'occasion de **Vav Tichri**
49^e Hilloula de la mère du Rabbi,
la Rabbanit Hatzadkanit 'Hanna וי"ט

Le mouvement *Neché Oubnot 'Habad*
a le plaisir de vous convier à une

CONFÉRENCE

Mardi 10 septembre 2013 à partir de 20h

dans les salons 'Haya Mouchka

49/51, rue Petit - 75019 Paris (Métro: Ourcq)

Public exclusivement féminin - Entrée libre

Que fait-on à Roch Hachana ?

Mercredi 4 septembre 2013 :

Roch Hachana tombant cette année jeudi et vendredi, la fête est immédiatement suivie du Chabbat. Afin de pouvoir cuisiner vendredi pour le Chabbat, en utilisant uniquement un feu existant, une cérémonie particulière est nécessaire : **le Erouv Tavchiline**. Elle doit être pratiquée mercredi 4 septembre **dans la journée, avant le début de la fête**. Pour cela, on prend dans la main une 'Halla (un pain de Chabbat) et un plat cuisiné (un morceau de viande ou de poisson cuits ou encore un œuf dur), qui seront ensuite consommés pendant le Chabbat, et on dit la bénédiction: « **Barou'h Ata Ado-naï Élo-hénou Mélé'h Haolam Achèr Kidechanou Bemitsvotav Vetsivanou Al Mitsvat Erouv. Bédèna yéhé chara lana laafouyé oulvachoulé ouléatmouné ouléadlouké chéragua outakana oulméévad kol tsor'hana miyoma tava lechabata lana oule'hol israël hadarim baïr hazot.** »

Il est souhaitable d'allumer une bougie qui dure au moins 48 heures pour les besoins de la fête.

Après avoir mis des pièces à la Tsedaka (charité), les femmes, les jeunes filles et les petites filles allument les bougies de Roch Hachana **avant 20h 08** (horaire de Paris) avec les bénédictions suivantes :

1) « **Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bemitsvotav Vetsivanou Lehadlik Ner Chel Yom Hazikarone** » ;

2) « **Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Ché'hé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé** ».

Après la prière du soir, on se souhaite mutuellement : « **Lechana Tova Tikatev Veté'hatème** » - « Sois inscrit(e) et scellé(e) pour une bonne année ». Après le Kiddouch, on se lave les mains rituellement et on trempe la 'Halla dans le miel et non dans le sel (et ce, jusqu'à Hochaana Rabba, mercredi 25 septembre inclus).

Ensuite on trempe un morceau de pomme douce dans le miel, on dit la bénédiction : « Haèts » et on ajoute : « **Yehi Ratsone Milfané'ha Chete'hadèche Alénou Chana Tova Oumetouka** » (« *Que ce soit Ta volonté de renouveler pour nous une année bonne et douce* »). Durant le repas, on s'efforce de manger de la tête d'un poisson, des carottes sucrées, une grenade et, en général, des aliments doux, pas trop épicés, comme signes d'une bonne et douce année.

Jeudi soir 5 septembre, allumage des bougies de la fête **après 21h 10** (horaire de Paris) à partir de la flamme allumée avant la fête, en disant les mêmes bénédictions que la veille.

On aura auparavant placé sur la table un fruit nouveau, qu'on mangera après le Kiddouch.

Jeudi 5 et vendredi 6 septembre, on écoute la sonnerie du Choffar. Si on n'a pas pu l'entendre à la synagogue, on peut encore l'écouter toute la journée.

Jeudi après-midi, après la prière de Min'ha, on se rend près d'un cours d'eau et on récite la prière de **Tachli'h**.

Durant les deux jours de Roch Hachana, on évite les paroles inutiles et on s'efforce de lire de nombreux Tehilim (Psaumes).

Il est permis de porter des objets dans la rue les deux jours de Roch Hachana.

Jusqu'à Yom Kippour inclus, on ajoute dans la prière du matin le Psaume 130 et on récite matin et après-midi (sauf Chabbat) la prière « **Avinou Malkénou** » (« Notre Père, notre Roi »). On ajoute certains passages de supplication dans la prière de la « Amida ». On multiplie les actes de charité et, en général, on s'efforce d'être davantage scrupuleux dans l'accomplissement des Mitsvot.

• Dimanche 1^{er} septembre – 26 Elloul

Mitsva positive n° 112 : Il s'agit du commandement qui nous incombe de rendre le lépreux reconnaissable afin que l'on s'écarte de lui.

• Lundi 2 septembre – 27 Elloul

Mitsva positive n° 110 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que la purification de la lèpre se fasse de la manière qui a été expliquée dans la Torah, c'est-à-dire avec du bois de cèdre, de l'hysope, de l'écarlate, deux oiseaux et de l'eau vive, lesquels devront être utilisés conformément aux prescriptions. Cette procédure sert à purifier un homme ou une maison, comme précisé dans la Torah.

• Mardi 3 septembre – 28 Elloul

Mitsva positive n° 111: Il s'agit du commandement qui incombe au lépreux de se raser et c'est pour lui la deuxième purification, comme c'est expliqué à la fin du Traité Négaim.

• Mercredi 4 septembre – 29 Elloul

Mitsva positive n° 102: Il s'agit du commandement qui nous a été imposé relatif à l'impureté due à un vêtement atteint de lèpre.

Mitsva positive n° 103: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné au sujet d'une maison atteinte de lèpre.

• Jeudi 5 septembre – 1^{er} Tichri

Mitsva positive n° 99: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne l'impureté de la femme éprouvant le flux.

• Vendredi 6 septembre – 2 Tichri

Mitsva positive n° 100 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné au sujet de l'impureté de la femme après l'accouchement.

• Samedi 7 septembre – 3 Tichri

Mitsva positive n° 106: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de la femme atteinte de flux en dehors de la période mensuelle et ce commandement comprend les lois relatives aux symptômes de cet état et comment les autres peuvent être rendus impurs par elle.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77